



Orléans La Source, le 17 septembre 2021

**Madame la Ministre
de la Transition écologique
Ministère de la Transition Écologique
246 Bd Saint-Germain,
75007 Paris**

Madame la Ministre,

Nous vous informons par la présente que la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire (FRCCVL) et les 6 Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC) de la région ont missionné, le 17 septembre 2021, une délégation afin de porter à votre connaissance le mécontentement de nos adhérents face aux attaques répétées contre la chasse et la ruralité, et notre sentiment d'abandon par nos instances de tutelle, car désormais, la pratique de la chasse n'est pas la seule activité faisant l'objet d'« agressions », c'est la ruralité toute entière qui est concernée et cela ne manque pas de nous alerter.

Depuis deux ans la chasse est sans cesse attaquée, comme en témoignent les récentes décisions du Conseil d'État, saisi par les associations LPO et One Voice concernant les chasses traditionnelles qui ont valeur de symboles, ou la décision de la Commission Européenne d'entériner l'interdiction du plomb de chasse à l'horizon 2023, imposant le changement des armes de plus d'1 million de pratiquants en France, ou encore la menace qui pèse à nouveau sur la chasse du dimanche.

Vous comprendrez que ces attaques répétées de notre patrimoine culturel et de nos racines rurales provoquent non seulement l'incompréhension et la colère des chasseurs, mais aussi celles de tous les acteurs des territoires ruraux qui se sentent meurtris et stigmatisés.

Nous craignons que ces coups portés à nos traditions ne soient suivis d'autres entraves conduisant inévitablement à la disparition de l'activité cynégétique. Car nous ne nous y trompons pas, ce sont tous les modes de chasse qui sont aujourd'hui menacés, notamment ceux considérés comme chasses de loisirs et qui se pratiquent avec des animaux (appelants, chiens courants, chasse à courre, vénerie sous terre, etc...).

La plupart de ces restrictions et menaces, nous les devons à votre ministère qui multiplie les décisions en notre défaveur. Et dans un contexte où les attaques virulentes de nombreuses associations écologistes ou animalistes, liberticides et impunies n'ayant d'autre but que de détruire stratégiquement la chasse française, les exigences d'associations écologistes sont prises en considération, alors que les sollicitations de la Fédération Nationale des Chasseurs restent lettres mortes.

Hélas ! Force est de constater que les intentions dorénavant on ne peut plus claires de ces structures se trouvent renforcées à la suite des décisions prises par le Conseil d'État...



Quel manque de considération à l'égard du monde de la chasse !

C'est inadmissible, car les chasseurs mènent, depuis de nombreuses années et sur tout le territoire national, des actions fortes en faveur de la biodiversité.

Et alors que plus de 20 % des Français vivent en zones rurales et contribuent, par leurs activités ou leurs loisirs, au dynamisme de ces territoires depuis des décennies, ce sont pourtant les grands oubliés de toutes les innovations dont bénéficient les zones urbaines.

Triste constat, alors que les valeurs rurales sont partagées et soutenues par 77% des citoyens et font partie intégrante de l'identité de notre pays. Dans une société fragmentée, elles constituent pourtant des repères pour les Français de tous horizons et un socle fort de notre pacte républicain.

C'est pourquoi l'immobilisme dont nous ruraux sommes victimes nous semble incompréhensible face aux défis auxquels doivent faire face les campagnes. La remise en cause systématique de nos modes de vie est inacceptable pour l'équilibre même de ces terroirs et leurs liens avec toute la population.

Notre France rurale mérite d'être considérée à sa juste place. La ruralité est une valeur d'avenir, n'en déplaise aux militants d'un monde sous cloche, aseptisé, pavé d'interdits, où la main de l'homme qui façonne son milieu de vie depuis des millénaires n'a plus droit de cité !

Comme vous l'avez compris Madame la Ministre, notre nécessaire mobilisation va bien au-delà de la chasse, car ce sont nos valeurs rurales et la vie quotidienne dans nos campagnes qui sont violemment attaquées par des « anti-tout » qui veulent voir disparaître les chasseurs, les pêcheurs, les éleveurs, les bergers, les cavaliers, mais aussi les artisans et les petits commerçants... bref ceux qui aiment et animent une campagne vivante et diversifiée.

C'est pourquoi, en ce mois de septembre 2021, les chasseurs ont décidé de se rassembler dans plusieurs régions de France, entourés de nombreux sympathisants. Sachez que nous soutenons les chasseurs et agriculteurs qui ont décidé d'aller manifester pacifiquement leur mécontentement et que nous préparons une action d'envergure nationale en mars 2022.

Aussi, comptant sur votre écoute attentive, nous demandons :

- Le rétablissement des chasses traditionnelles à la matole et aux pantès, ainsi que la tenderie aux vanneaux, aux grives et aux merles,
- Le rétablissement de la chasse à la glu,
- Le maintien de la chasse du petit gibier de montagne à des niveaux de prélèvements acceptables,
- L'arrêt des restrictions permanentes apportées à la réglementation des nuisibles et du piégeage pour préserver le petit gibier de plaine et la biodiversité qui lui est associée,
- La sanctuarisation de l'ouverture de la vènerie sous-terre du blaireau au 15 mai, pour mettre un terme aux attaques dont fait actuellement l'objet cette pratique,



- La mise en place d'une véritable transition avant l'interdiction du plomb et de mesures d'accompagnement,

- Le retrait de la proposition de loi DOMBREVAL, adoptée fin janvier à l'Assemblée nationale et qui sera étudiée à l'automne par le Sénat, car elle vise à contraindre très fortement la détention, l'élevage et l'utilisation des animaux domestiques (comment ne pas y voir, à nouveau, une attaque contre de nombreuses activités du monde rural : l'élevage, la chasse, la pêche ou encore l'équitation...).

Croyez, Madame la Ministre, que nous sommes impatients de voir se renouer un dialogue constructif, l'écologie punitive reléguée à sa juste place, l'avenir de la chasse enfin préservé et nos valeurs rurales et modes de vie à la française pleinement soutenus !

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Les six Présidents des Fédérations des Chasseurs du Centre-Val de Loire

François-Hugues DE CHAMPS
Fédération des Chasseurs
du Cher



Jean-Paul MOKTAR
Fédération des Chasseurs
d'Eure-et-Loir



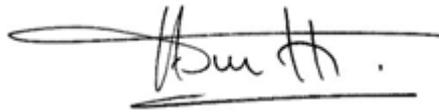
Gérard GENICHON
Fédération des Chasseurs
de l'Indre



Alain BELLOY
Fédération des Chasseurs
d'Indre-et-Loire



Hubert-Louis VUITTON
Fédération des Chasseurs
de Loir-et-Cher et de la région
Centre-Val de Loire



Alain MACHENIN
Fédération des Chasseurs
du Loiret

